



6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, Québec, G0A 2K0

Rapport du Maire M. Pierre Lefrançois sur les faits saillants de la Municipalité de L'Ange-Gardien

L'Ange-Gardien, lundi 7 juin 2021

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

La loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec que lors d'une séance ordinaire tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

L'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de L'Ange-Gardien et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2020, ont été effectué par la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA, vérificateurs. Ces derniers donnent une image de la situation financière ainsi que le résultat de ses activités, de la variation des actifs et des flux de la trésorerie de la municipalité.

Malgré une année particulière avec la pandémie, la municipalité termine l'année 2020 avec un surplus de 246 570\$ (consolidé), pour terminer avec un surplus libre pour l'administration municipale de 600 332\$. Le montant reçu en raison du Covid-19 a permis d'équilibrer le budget pour l'année prochaine.

Pour les immobilisations en 2020, des travaux de réfection de pavage de la rue Christian, le prolongement du réseau sur le boulevard Ste-Anne avec une appropriation du surplus accumulé, ainsi que les travaux majeurs sur le chemin Lucien-Lefrançois dans le cadre du Programme PIRLL du Ministère des Transports (travaux subventionnés à 75%), ont été effectués. Ensuite, la municipalité a finalisé la construction du terrain de soccer en gazon synthétique, ajouté du mobilier et inauguré de ce dernier. Un mandat a été octroyé à la firme EMS ingénieurs afin de préparer les plans et devis pour les travaux dans le cadre de la FIMEAU, soit une partie de l'avenue Royale et la rue Piché pour lesquels nous avons obtenu une subvention du MAMH pour le renouvellement de conduites de 3 860 840\$. Le mandat octroyé à des professionnels en 2018 afin d'effectuer un plan d'ensemble, une planification en plusieurs phases pour l'aménagement des terrains des loisirs (terrain de soccer, bâtiment, patinoire, piscine, etc.) a été élaboré en 2019 et le dépôt de la demande de subvention dans le Programme d'Aide Financière aux Infrastructures Récréatives et Sportives (PAFIRS) s'est soldé avec l'octroi d'aucune subvention de ce dernier.

Nous avons obtenu une subvention dans le Fonds réservés à des fins de développement régional de la MRC, par contre la municipalité continue les recherches de financement afin de réaliser la construction du centre des loisirs ainsi que l'aménagement des terrains. De plus, nous avons procédé à l'installation d'une nouvelle enseigne numérique au coin Casgrain / Boulevard Ste-Anne avec l'aide d'une subvention du Fonds régions et ruralité (FRR), le remplacement de vingt-six têtes de lampadaires pour l'éclairage de rue, ainsi que le remplacement de certains ordinateurs au bureau municipal, pour un total d'environ 1 170 000\$.

	Consolidés	
Revenus de fonctionnement		
Taxes	5 044 044 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	47 686 \$	
Transferts	1 676 770 \$	
Services rendus	92 895 \$	
Imposition de droits	273 114 \$	
Amendes et pénalités	16 843 \$	
Intérêts	47 679 \$	
Autres	114 578 \$	7 313 609 \$
Charges de fonctionnement		
Administration générale	905 740 \$	
Sécurité publique	806 590 \$	
Transport	1 414 032 \$	
Hygiène du milieu	1 810 009 \$	
Santé et bien-être	6 344 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	368 075 \$	
Loisir et culture	462 263 \$	
Frais de financement	499 032 \$	6 272 085 \$
		1 041 524 \$
Revenus d'investissement		(1 067 230) \$
Amortissement des immobilisations		1 374 436 \$
		(780 093) \$
Affectations		
Activités d'investissement	(632 610) \$	
Réserves financières et fonds réservés	310 543 \$	(322 067) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		246 570 \$

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil, sur qui je sais pouvoir compter, ainsi que la directrice générale et tout le personnel de la municipalité pour leur collaboration constante afin de poursuivre le développement et les services de L'Ange-Gardien en respectant la capacité de payer les citoyens.

Merci et veuillez accepter, chers concitoyens et chères concitoyennes, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Pierre Lefrançois
Maire